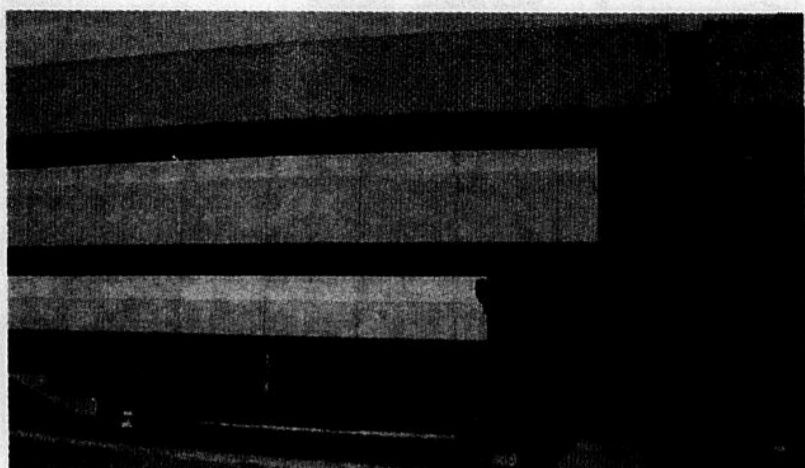


## Ergonomie, prévention, soins sur place, programmes spécifiques **La chiropratique en milieu de travail, une pratique qui fait ses preuves**



Cela fera bientôt 30 ans que les chiropraticiens ont obtenu le droit légal d'exercer au Québec et de proposer de nouvelles façons de dispenser des soins de santé. Qui dit santé dit également prévention, que ce soit au travail ou à la maison. Les chiropraticiens apportent aux entreprises et aux employeurs des méthodes qui ont fait leurs preuves en milieu de travail. L'influence du chiropraticien peut se faire ressentir jusque

sur le choix de meubles ergonomiques, ou encore sur de nouvelles façons d'organiser et d'effectuer le travail, entre autres dans le secteur de la manutention de marchandises. Sur ce plan, le chiropraticien est appuyé par plusieurs programmes de recherche scientifique et universitaire. D'ailleurs, l'Université du Québec à Trois-Rivières a ouvert un Pavillon de la chiropratique en 1993 : il faut compter cinq ans d'études complexes à temps plein avant d'avoir droit au titre de docteur en chiropratique.

Prévention, contribution à la réduction des accidents de travail, rétablissement rapide des personnes en arrêt de travail, programmes spécifiques adaptés aux besoins des entreprises... L'Association des chiropraticiens du Québec propose des solutions remarquables, autant sur le plan de la santé au travail que sur le plan des avantages financiers.

### **Pas seulement un REER mais aussi un plan de santé**

Les baby-boomers se préoccupent de leur plan de retraite et de leur régime enregistré d'épargne retraite (REER) mais ils ne planifient manifestement pas de la même façon leur retraite en santé, constate le président de l'Association des chiropraticiens du Québec, le Dr Richard Giguère.

« **C**e n'est pas à 65 ans qu'on peut racheter sa santé. On voit souvent des travailleurs intensifs qui n'ont jamais pris de vacances et dont la condition de santé laisse à désirer se mettre seulement à ralentir à la veille de la retraite. Il ne faut pas être trop surpris d'apprendre leur décès quelque temps après leur passage à la retraite. Il faut comprendre que notre longévité a augmenté d'une dizaine d'années, mais nos années de qualité de vie, elles, demeurent parfois au même niveau qu'avant. »

Des divers changements intervenus dans les conditions de travail affectent cette qualité de vie. Le président de l'ACQ note l'évacuation presque complète des tâches physiques dans de nombreux emplois et l'arrivée de l'ordinateur dans les aires de travail comme facteurs aggravants de la santé des Québécois. À la CSST, mentionne-t-il, les tendinites, bursites et

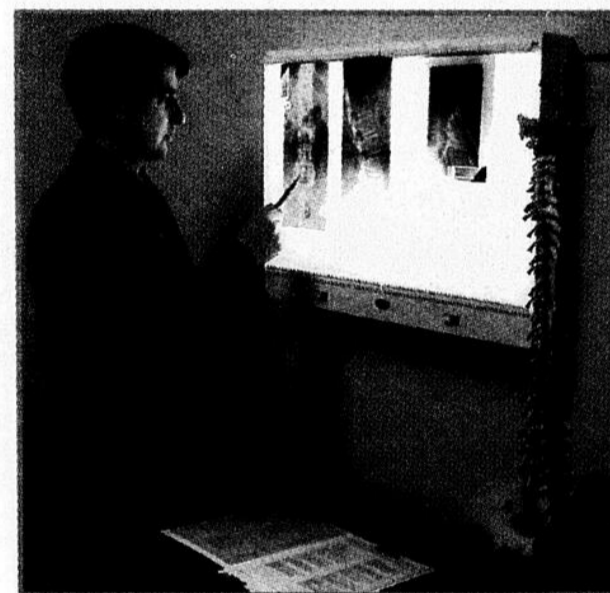


problèmes d'épaules ont pris le pas sur les maux de dos.

« Les entrepreneurs doivent donc changer leur façon de vivre et investir dans la prévention. La chiropratique fait partie de cette solution globale au même niveau que d'autres éléments, tels la bonne nutrition, qui vont permettre aux individus de poursuivre leurs activités quotidiennes et d'être capables de marcher jusqu'à 95 ans. »

*Suite en page 2*

**« Notre longévité a augmenté d'une dizaine d'années, mais nos années de qualité de vie, elles, demeurent parfois au même niveau qu'avant. »**



# Santé... la différence!

1 866 292-4476  
(514) 355-0557

[www.chiropratique.com](http://www.chiropratique.com)





## L'Ordre des chiropraticiens du Québec privilégie l'accès direct des soins chiropratiques aux accidentés de la route et du travail

Suite de la page 1

Pour le Dr Giguère, son organisme, en plus d'apporter des solutions en milieu de travail, doit aussi s'attarder à conscientiser chaque personne sur les bienfaits de la chiropratique et de la prévention en milieu de travail. « Une bonne prévention commence avant même de se rendre sur nos lieux de travail, dans les comportements que nous adoptons à la maison. »

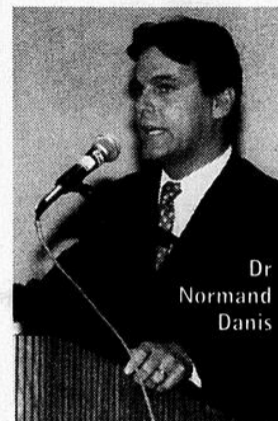
Déjà, il constate que beaucoup de travail a été accompli pour améliorer la perception des entrepreneurs et gens d'affaires sur le rôle des chiropraticiens en milieu de travail. Plusieurs entreprises ont investi en activité chiropratique sur les lieux de travail : « Les résultats parlent d'eux-mêmes. Dans certains cas, les entreprises ont vu réduire leurs coûts reliés à la santé et sécurité au travail de moitié, et même beaucoup plus. » ●

Pour l'Ordre des chiropraticiens du Québec, le principal sujet d'actualité est de poursuivre les négociations avec les organisations gouvernementales pour favoriser l'accès direct des soins chiropratiques aux accidentés de la route et du travail.

« **N**otre premier mandat est d'assurer la protection du public, explique le président de l'Ordre, le Dr Normand Danis. Nous devons nous assurer que la science chiropratique est appliquée selon les critères reconnus par les programmes universitaires afin de garantir l'excellence des soins. Notre second mandat, lui, est de veiller à ce que

le chiropraticien respecte la loi et son code de déontologie. Malheureusement, les chiropraticiens québécois vivent une situation unique en Amérique du Nord : ils sont les seuls à ne pas avoir d'accès direct aux accidentés de la route et du travail. Ils ne sont donc pas en première ligne quand vient le temps de poser un diagnostic qui concerne la spécialité pour laquelle ils sont formés. »

On sait que les tribunaux ont statué, il y a plusieurs années, que la CSST avait le pouvoir de choisir l'administrateur de son programme. Or, l'organisme para-gouvernemental a confié cette tâche aux médecins qui effectuent notamment les examens de radio-



graphie et posent le diagnostic sur les accidentés avant de les référer aux chiropraticiens. « Pourtant, rappelle le Dr. Danis, notre connaissance du système neuro-musculo-squelettique humain est supérieure à celle du médecin. Les chiropraticiens passent plus de temps à étudier cette spécialité durant leur formation universitaire. »

Dans ce contexte, il n'est donc pas surprenant de constater de grandes différences d'une province à l'autre. Ailleurs au Canada, 20 % des accidentés du travail qui sont affligés de maux de dos se font traiter par leur chiropraticien. Au Québec, ce taux passe à un maigre 0,02 %.

En attendant de voir progresser ce dossier, le Dr. Danis souligne, parmi les initiatives qui contribuent à mieux faire connaître la chiropratique au Québec, la mise sur pied d'un programme uni-

## La Fondation des Accidentés de la Route milite pour une politique plus respectueuse et plus ouverte

10 février 1990, une date fatidique pour Denise Gauthier. Une banale rue de Longueuil devient le site d'un accident de la route comme tant d'autres, où

le conducteur responsable de la collision disparaît sans demander son reste.

Pincées de survie pour extraire un corps inerte d'un véhicule en pièces.

Pour Diane Gauthier, le diagnostic tombe : doubles hernies cervicales,

fracture du bassin, de la mâchoire, compression de la moelle épinière...

Ce qui est brisé surtout, c'est la vie active d'une femme qui, quelques heures plus tôt, attendait avec enthousiasme une promotion de vice-présidente au sein de l'entreprise qui l'engageait.

Sept mois et demi sans marcher... période au cours de laquelle elle étudie, au lit, des notions de droit commercial dans le but de démarrer la Fondation des Accidenté(e)s de la route en octobre 1992 aux côtés de Me Janick Perreault, avocate. Pourquoi une Fondation de plus ? Parce que Diane Gauthier, après s'est heurtée personnelle-

ment aux raideurs et aux lourdeurs du système en place, propose d'autres solutions.

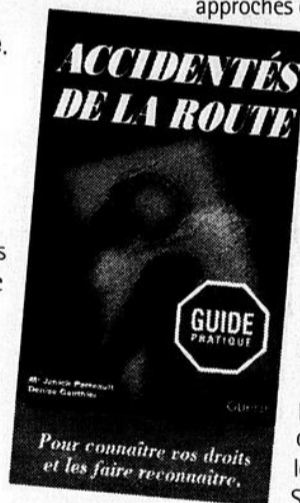
Depuis ce temps, la Fondation tente de faire reconnaître, pour les accidentés de la route, le droit au choix des médecines curatives les plus appropriées. Les politiques actuelles de la Société d'assurance automobile du Québec privilégiant les médecines dites traditionnelles, la Fondation s'est dotée du rôle de propagandiste des médecines

alternatives : chiropraticiens, homéopathes, ostéopathes, massothérapeutes, toutes autres approches donnant des résultats probants dans

plusieurs cas de traumatismes moyens et surtout sans surconsommation de médicaments.

Si elle marche aujourd'hui et a retrouvé une vie quasi normale, Diane Gauthier estime qu'elle le doit à son recours à la chiropratique. Ses séances l'ont graduellement et rapidement remises sur pied, lui redonnant son autonomie, sa dignité et sa force de travail.

« Potentiel de retour au travail plus rapide et moins de toxicité, voilà deux autres bonnes raisons de réviser les normes établies. Même pour la SAAQ, les coûts seraient bien moins lourds si elle permettait aux accidentés de la route de vraiment choisir la thérapie qui les remettra sur pied. » ●



« Les chiropraticiens québécois vivent une situation unique en Amérique du Nord : ils sont les seuls à ne pas avoir d'accès direct aux accidentés de la route et du travail. »

versitaire sur la chiropratique, de concert avec l'Université du Québec à Trois-Rivières. Normand Danis, qui assume la présidence de l'Ordre depuis 1987, a participé activement aux efforts en vue d'offrir ce programme de 5 ans, comptant 245 crédits, et respectant intégralement les critères internationaux de la reconnaissance de la profession.

« Auparavant, nos membres devaient se déplacer à Toronto ou aux États-Unis pour décrocher leur diplôme. Notre projet a vu le jour malgré le moratoire existant à l'époque sur les nouveaux programmes de santé. Je suis d'autant plus fier de cette réalisation qu'il s'agissait du premier programme de formation francophone au monde. Paris allait mettre deux années de plus pour nous imiter. » ●

Votre assureur de groupe automobile et habitation



La sécurité, c'est personnel

La Sécurité devient La Personnelle

Toujours l'assureur recommandé par votre regroupement professionnel, La Sécurité est maintenant plus personnelle que jamais. Elle vous servira désormais sous le nom de La Personnelle, assurances générales.



La Personnelle  
assurances générales  
www.quebec.lapersonnelle.com

Montréal : (514) 281-8121 • Québec : (418) 835-6806 • Sans frais : 1 800 363-6344

PROMEDIG

SERVICES D'ASSURANCES AUX PROFESSIONNELS

COURTIER EXCLUSIF DE L'ASSOCIATION DES CHIROPRACTIENS DU QUÉBEC

• ASSURANCE COLLECTIVE •

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Assurance-vie                              | <input type="checkbox"/> Assurance soins dentaires |
| <input type="checkbox"/> Assurance décès ou mutilation par accident | • Soins de base et prévention                      |
| <input type="checkbox"/> Assurance invalidité de longue durée       | • Endodontie (traitement de canal)                 |
| <input type="checkbox"/> Assurance des frais généraux               | • Périodontie (traitement des gencives)            |
| • Assurance-médicaments   | <input type="checkbox"/> Assurance de l'employé    |
| • 2 options   | • Assurance-vie                                    |
| <input type="checkbox"/> Assurance maladie complémentaire           | • Assurance décès ou mutilation par accident       |
| • Hospitalisation   | • Assurance invalidité de longue durée             |
| • Médicaments   | • Assurance-médicaments                            |
| • Paramédicaux  | • Assurance maladie complémentaire                 |
| • Assistance-voyage   | • Assurance soins dentaires                        |

• LA RÉPONSE À TOUS VOS BESOINS D'ASSURANCE DE PERSONNES •

N'HÉSITEZ PAS À COMMUNIQUER AVEC NOUS.  
1600, boulevard Henri-Bourassa Ouest, bureau 420, Montréal (Québec) H3M 3E2  
Téléphone : 514.745.2425 • Interurbain : 1.800.561.4963  
Télécopieur : 514.745.9966 • Courriel : promedic@promedic.ca



## Un changement qui viendra de la population

Le président de l'Association des chiropraticiens du Québec (à ne pas confondre avec l'Ordre des chiropraticiens), le Dr Richard Giguère, est confiant que le temps démontrera que les chiropraticiens ont raison de réclamer l'accès direct aux accidentés de la route et du travail.

« Il existe un très fort lobby contre nous, ne nous le cachons pas. Nous apportons des solutions naturelles qui contribuent à réduire les coûts de la santé. Je pense que nos solutions trouveront leur chemin auprès du gouvernement lorsque nous aurons fait la preuve avec le temps que nos méthodes, autant en matière de prévention que de guérison, sont fiables et efficaces. Chaque année, les témoignages sont plus nombreux sur les bienfaits que nous avons pu apporter à des milliers de patients. Ce sont ces mêmes patients qui finiront par exiger du gouvernement l'accès direct à des soins chiropratiques, pour tout ce qui relève de la CSST. »

## Golf et chiropratique : une association naturelle

Pour une troisième année, l'Association des chiropraticiens du Québec commandite un tournoi sanctionné par l'Association des golfeurs professionnels du Québec. Elle entend intensifier sa présence sur les terrains de golf de la province, avec la tenue de cliniques animées par des chiropraticiens et des pros, ainsi que par l'organisation d'un concours. Les gagnants pourraient se mériter une ronde de golf avec un pro ou des billets pour l'un des deux gros événements de golf internationaux qui auront lieu au Québec cette année.

« On compte quelque 900 000 adeptes du golf au Québec, explique le Dr Luc Lavigne, président du comité du tournoi. Il s'agit d'une tribune naturelle pour les chiropraticiens, les mouvements associés au golf imposant un certain stress biomécanique. »

Dans le cadre de ces cliniques, les golfeurs pourront faire corriger leur technique par des pros, tout en bénéficiant des conseils d'un chiropraticien quant à la posture et aux mouvements à éviter.

La classique Chiropratique aura lieu au club de golf Belvédère à Val d'Or, les 14, 15 et 16 août 2002. La Classique s'intègre au circuit Bleue Légère de l'Association des golfeurs professionnels du Québec (AGP). Elle est assortie d'une bourse de 35 000 \$. L'AGP organise de mai à octobre 41 tournois pour ses quelque 400 membres qui peuvent ainsi remporter des bourses totalisant plus d'un million de dollars.

# Ergonomie en milieu de travail: repenser le travail en fonction des travailleurs

Le chiropraticien ne se borne pas à traiter, il cherche plutôt les causes des affections pour lesquelles on le consulte. Et c'est en cherchant ces causes que le Dr Marie-Ève Barrette-Plante a eu l'occasion de s'intéresser à l'impact du travail sur la santé.

« Cela représente quarante heures dans une semaine, souvent plus. On n'est pas obligé de souffrir pour bien travailler... »

Elle a donc poursuivi ses études en ergonomie, en se penchant notamment sur le travail d'opératrices de machine à coudre chez CCM-Maska, pour lesquelles elle a mis au point une trousse ergonomique, dans le cadre de sa maîtrise : « L'ergonomie peut avoir plusieurs formations antérieures : le fait d'être chiropraticienne me porte tout naturellement à me concentrer sur le travailleur, sa posture et sa méthode de travail. »



Dr Marie-Ève Barrette-Plante

Marie-Ève Barrette-Plante a développé pour les entreprises une démarche en trois étapes : « On doit d'abord évaluer le poste de travail et apporter des correctifs selon les grands principes d'ergonomie. Il ne suffit pas d'adapter la machine au travail, encore faut-il l'adapter à l'individu, en tenant compte de sa taille et de la méthode de travail. »

En deuxième lieu, on se penchera sur les gestes à risque, le plus souvent des gestes répétitifs. « Peut-être faudra-t-il à cette étape considérer des rotations de poste et une réorganisation du travail », souligne

le docteur. La troisième étape se veut plus proactive, axée sur la formation et la prévention ; dans certains cas, on prévoira même des périodes d'exercices au cours de la journée, comme c'est le cas chez CCM Maska. « Une façon de s'aider soi-même et de se prendre en charge », note la chiropraticienne, une approche d'ailleurs chère à la profession chiropratique.

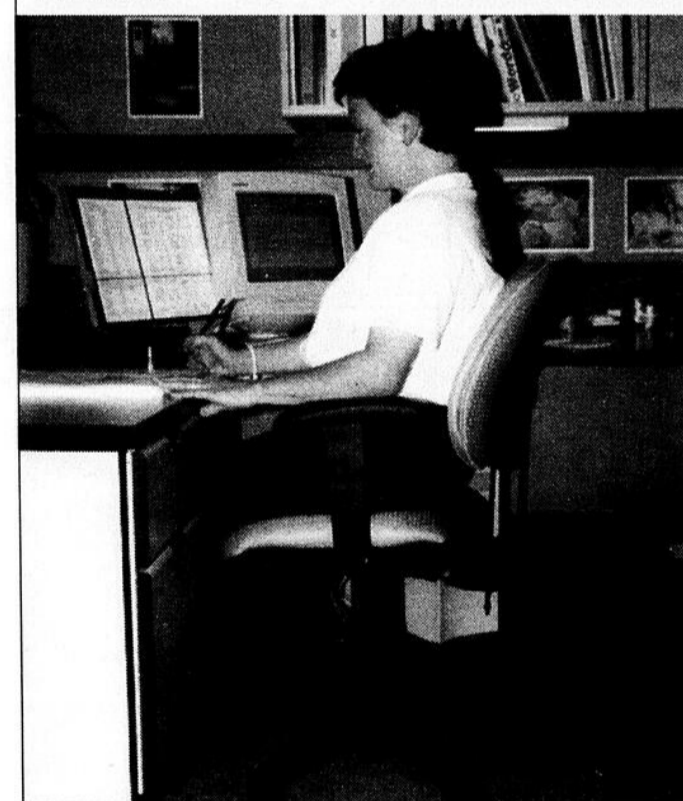
Le Dr Barrette-Plante a aussi travaillé auprès du fabricant de meubles Dutelier à Ste-Pie, où la peinture au fusil et la couture posaient toutes deux problèmes. Selon les environnements de travail, ce sont le dos, le cou ou les membres supérieurs qui seront le plus touchés. Charges excessives, saisie d'objets hors de portée, mauvaise posture, gestes répétitifs se déclineront en maux de dos, bursites, tendinites, épicondylites (le fameux « coude du tennisman ») ou encore syndrome du canal carpien, la plaie des travailleurs informatiques. Autant d'affections bien connues des chiropraticiens qui ont mis au point des pratiques sûres et efficaces pour les soulager.

Marie-Ève Barrette-Plante a aussi fait de la formation auprès du personnel cadre de Mobilier Avant Glide de Saint-Hyacinthe. « Sans l'appui de la haute direction et des cadres, une telle démarche est vouée à l'échec. Les conflits internes, entre les ressources humaines d'une part - qui voient les coûts d'embauche et de formation grimper avec la montée de l'absentéisme et les problèmes de rétention de la main-d'œuvre

- et la production de l'autre - qui craint l'impact sur le niveau de production - doivent être résolus si l'on veut progresser. »

Les coûts du laissez-faire sont difficiles à évaluer, selon la spécialiste. « Les observateurs s'entendent cependant pour parler d'un rapport 3 : 1, c'est-à-dire que les coûts indirects sont trois fois plus importants que les coûts directs. Il faut donc multiplier par trois les hausses de cotisation à la CSST, les coûts d'embauche et de formation supplémentaires. Voilà une autre dimension à ajouter à la gestion, qui a tôt fait de nous rappeler son importance lorsqu'on la néglige. » ●

Depuis le temps que l'ordinateur nous accompagne au travail, nous connaissons tous l'importance de l'ajustement adéquat des postes de travail à l'écran. Mais suivons-nous vraiment les règles qui aident à retarder l'apparition de la fatigue et des tensions musculaires? La tête et le dos doivent être droits, les épaules détendues, la hauteur du coude égale à la hauteur du clavier. Le dossier devrait être droit ou légèrement incliné vers l'arrière, le bas du dos appuyé au dossier. Le siège devrait être légèrement incliné vers l'avant.



## Votre poste de travail vous travaille?

Vous ne savez pas quoi faire? Votre chiropraticien peut vous aider et faire les recommandations nécessaires.



## Santé... la différence!

1 866 292-4476  
(514) 355-0557

[www.chiropratique.com](http://www.chiropratique.com)



# CCM Sport Maska a adopté «son» chiropraticien

« Il y a cinq ans, nous versions 1,2 million de dollars en primes à la CSST. Aujourd'hui, nous avons ramené ce coût à 260 000 \$. J'estime que la présence d'un chiropraticien à l'usine de Saint-Jean-sur-Richelieu est en bonne partie responsable de la baisse de nos accidents de travail, de nos coûts de production et de l'absentéisme. »

André Joly, le directeur manufacturier de CCM Sport Maska, relate qu'à l'époque, sur les 1,2 million d'items (patins, casques, culottes et équipement de gardiens de but) fabriqués à l'usine de Saint-Jean, 1\$ par élément produit couvrait les frais reliés à la CSST.

En janvier 1997, CCM Sport Maska décidait de réagir. Le Dr Marc Potvin était appointé dans le cadre d'un projet-pilote de quatre mois visant à évaluer la pertinence d'offrir en permanence des soins chiropratiques aux employés de la société.

Après un premier projet-pilote de quatre mois, la direction de Sport Maska décidait de prolonger de huit mois le mandat du spécialiste de Chambly. Ce délai fut amplement suffisant pour colliger des résultats fort concluants. Assez pour que le lien contractuel avec le professionnel de la santé soit renouvelé sans cesse depuis.

## Traitements sur place

Deux salles de traitement ont été aménagées et équipées par le manufacturier. Le Dr Potvin consacre 12 heures par semaine à son client dont 11 sont réservées aux traitements. Les contremaitres fixent les rendez-vous suite aux demandes des employés. « Mon approche en industrie est très différente de celle en cabinet privé, explique le chiropraticien de 40 ans, qui exerce sa profession depuis 12 ans. Je traite beaucoup de cas d'extrémités, comme les épaules, les coudes, les poignets et des engourdissements de doigts. »

Au début de son intervention, le chiropraticien a rencontré et rédigé des fiches techniques pour le personnel cadre afin de lui permettre de poser un premier diagnostic auprès des travailleurs. Ces observations portent autant sur l'identification de malaises physiques que sur l'ergonomie de travail. Dans ses temps libres, le chiropraticien se rend aux postes de travail des employés observer leurs mouvements. Il recommande au besoin certains changements.

## Échauffements

Il y a quatre ans, les employés ont été invités à procéder à de brèves périodes d'échauffement, soit au début de leur quart de travail, deux heures suivant leur entrée en fonction et une dernière fois durant la dernière portion de leur journée d'activité. Cette pratique fait maintenant partie du programme de prévention du comité santé et sécurité

de l'usine.

« Ces échauffements peuvent sembler représenter une certaine perte en terme de production, explique André Joly, mais nous savons, après études faites, qu'ils nous valent des gains de pro-

ductivité en bout de ligne. » Sport Maska a exporté ce concept dans ses cinq autres usines québécoises. La présence du chiropraticien est cependant limitée à Saint-Jean, là où le travail est le plus exigeant physiquement. ●

## La présence d'un chiropraticien en industrie, une situation encore peu répandue

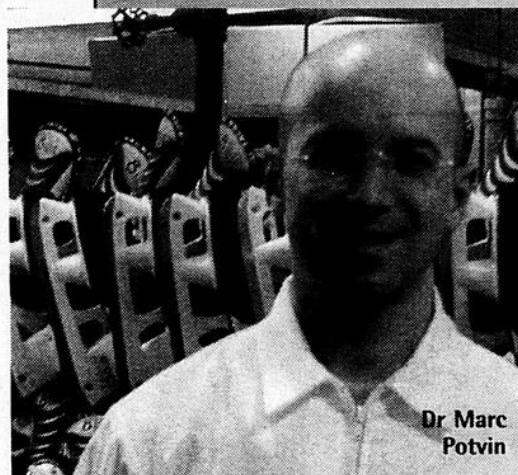
La présence d'un chiropraticien en industrie est un phénomène encore plutôt rare. Le président de l'Ordre des chiropraticiens du Québec, le Dr Normand Danis, ne connaît que deux endroits au Québec où une telle démarche est engagée : « À mon avis, les résultats fort impressionnants de l'expérience menée

à Saint-Jean-sur-Richelieu devraient faire ouvrir grands les yeux des sociétés manufacturières. »

Le Dr Marc Potvin, qui pilote le travail en chiropratique à l'usine de CCM Sport Maska a été approché par d'autres organisations : « Des représentants d'Agromex sont venus à Saint-Jean en mai 2001. Par la suite, ils m'ont demandé de mettre en place les mêmes services de chiropratique à leurs usines d'Ange-Gardien et de Saint-Blaise. Je commence le 6 mai prochain. » Agromex est spécialisée dans l'abattage et le débitage de porcs.

« En Ontario ou aux États-Unis, l'embauche d'un chiropraticien en entreprise est plus répandue, constate le Dr Richard Giguère, président de l'ACQ. Il y a d'ailleurs plusieurs approches ergonomiques ou industrielles développées pour l'implantation d'un service chiropratique en entreprise. Dans bien des cas, l'employé traité, au

lieu de s'absenter, pourra vaquer à un travail plus léger et reprendre quelques jours plus tard ses fonctions habituelles. Il n'est même pas rapporté à la CSST. »



Dr Marc Potvin

Professions libérales Scotia\*

Parce que vous voulez que votre banque s'investisse autant que vous dans votre succès.

Vouloir travailler avec un partenaire financier qui répond à vos besoins et à vos objectifs changeants ne devrait jamais constituer un défi. Il est important d'avoir accès à une gamme de produits et de services qui peuvent évoluer au même rythme que vous.

L'ensemble Professions libérales Scotia\* a été conçu exactement pour ça. Pour croître au même rythme que votre clientèle, et pour évoluer au même rythme que vos ambitions personnelles.

Comment démontrons-nous notre engagement ? En vous offrant :

- des façons de minimiser vos coûts de financement grâce à un prêt par découverts, à des prêts à terme et à du crédit-bail à des taux privilégiés\*;
- des options de remboursement souples établies en fonction du flux de votre encaisse;
- les services de nos spécialistes en gestion de patrimoine pour vous aider à atteindre votre indépendance financière plus rapidement, et plus...

Professions libérales Scotia\* a reçu l'aval de plus d'associations professionnelles que tout autre programme de services bancaires. Il offre le soutien financier et la sécurité financière dont vous avez besoin pour réussir tout au long de votre carrière. Passez à la succursale de la Banque Scotia la plus près pour faire votre demande de services.

Groupe Banque Scotia

www.banquescotia.com/professions\_liberales

\* Sous réserve de l'approbation du crédit. \* Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse. \*\* Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse.



## Ordre des chiropraticiens du Québec

**Notre mission :** s'assurer que les soins prodigués en chiropratique respectent les standards de la science chiropratique.

### La chiropratique : une profession à champ d'exercice exclusif

Seuls les docteurs en chiropratique ont le droit de poser un diagnostic à la suite d'examens cliniques et radiologiques de la colonne vertébrale et des autres articulations du corps humain afin d'effectuer des corrections vertébrales et articulaires, car ils sont les seuls à avoir la formation scientifique requise.

### Une visite chez le docteur en chiropratique

En se rendant à une clinique chiropratique, une personne est soumise aux interventions suivantes :

**Une anamnèse.** Une série de questions pour connaître les antécédents en matière de santé et de maladie de la personne.

**Un examen complet.** Pour établir un bilan de santé de la personne.

**Des radiographies.** Un outil diagnostique pour détecter des conditions pathologiques pouvant être des contre-indications aux soins chiropratiques et déterminer le type d'intervention nécessaire.

**Des analyses de laboratoire.** Des outils d'investigation pour confirmer le diagnostic du docteur en chiropratique, déterminer la présence de signes d'anomalies et de pathologies sous-jacentes, réévaluer l'état d'un patient ou chercher la raison de la stagnation de son état ou de rechutes inexpliquées.

### Les soins chiropratiques

Les soins prodigués font partie d'un plan de traitements précis, subdivisé en 4 étapes selon les besoins de la personne traitée : **Soins intensifs.** Ils soulagent la douleur

et atténuent les symptômes du patient.

**Soins de restauration.** Ils corrigent, réhabilitent, réduisent et améliorent la capacité fonctionnelle du patient.

**Soins de maintien.** Ils empêchent l'aggravation des symptômes et les rechutes, et maintiennent l'amélioration obtenue.

**Soins de prévention.** Ils préviennent le développement de problème de santé.

### Les spécialités

Les docteurs en chiropratique peuvent se spécialiser dans des domaines particuliers par une formation post-doctorale en radiologie, sciences cliniques, chiropratique sportive, orthopédie ou réhabilitation. Certains cours post-doctoraux peuvent conduire à une concentration telle que : pédiatrie, nutrition, chiropratique en milieu de travail, neurologie ou gériatrie.

### Une profession de soins de santé naturels

Les docteurs en chiropratique doivent d'abord maintenir les gens en santé. Ils traitent au moyen de soins naturels les déficiences de la santé diagnostiquées comme étant réversibles de façon naturelle et non invasives.

**Toute personne qui désire recouvrer ou maintenir sa santé par des moyens naturels doit consulter d'abord un docteur en chiropratique.**



# Entorse cervicale : une préoccupation non négligeable

Chaque année, un grand nombre de Québécois subissent une entorse cervicale lors d'un accident de la route, le fameux « coup du lapin ». Cette expression évoque bien le genre de traumatisme dont il s'agit : le corps en position assise, sa colonne vertébrale se cambre sous l'impact. La cambrure part du bas et monte vers le haut pour se terminer en coup de fouet, dans la région du cou. La blessure provoquée par ce mouvement contre nature est très douloureuse.

Or, plusieurs études démontrent qu'une portion importante de ces blessés auraient intérêt à être pris en charge de manière précoce pour permettre un rétablissement plus rapide. « Il faut élaborer un plan de traitement adapté à la condition du patient; c'est à dire, le rassurer, prescrire l'activation et gérer la douleur assurant une meilleure qualité de vie, pendant et après la période de guérison », signale le docteur André Bussièrès, chiropraticien de Longueuil, spécialiste en sciences cliniques.

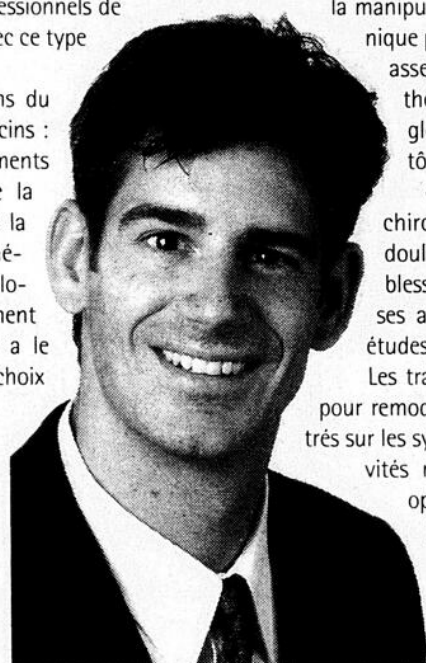
Fait non-négligeable, de surcroît, il en coûterait de plus en plus cher à la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ), qui indemnise ces victimes et défraie les coûts de leur thérapie. Les coûts de physiothérapie défrayés par la SAAQ sont passés de 18 M\$ en 1989, à 35 M\$ récemment, selon le Dr Bussièrès.

Celui-ci a représenté sa profession au sein d'un comité scientifique créé pour mettre sur pied un programme d'éducation continue auprès intervenants – dont les professionnels de la santé – spécifiquement en rapport avec ce type de traumatisme.

On sait qu'actuellement, les gardiens du système d'indemnisation sont les médecins : eux-seuls peuvent prescrire les traitements requis par une victime d'accident de la route. Les traitements admissibles sont la physiothérapie, la chiropratique, l'ergothérapie, l'acupuncture et même la psychologie. Or, le Québec est le seul gouvernement en Amérique du nord où le médecin a le dernier mot. Ailleurs, les patients ont le choix du type de traitement.

## Sous-utilisation des soins de chiropratique

Le Dr Bussièrès note ici une sous-utilisation importante des soins de chiropratique (voir tableau II). « Il nous faut communiquer davantage la preuve de



la valeur, de la sécurité et de l'efficacité des soins chiropratiques. Leur connaissance globale des problèmes du système locomoteur est un atout important des chiropraticiens. »

Selon un système de codification des entorses cervicales, une majorité des victimes bénéficieraient des traitements prodigués par les chiropraticiens. Ce système comporte quatre stades allant d'incidence zéro jusqu'à la fracture ou la dislocation de la colonne. Or, 62 % des entorses cervicales occasionnées par un accident de la route et qui nécessitent des soins s'avèrent de stade 1 ou 2.

« Dans ces cas, explique le Dr Bussièrès, les études indiquent que la manipulation vertébrale, aussi appelé ajustement – une technique propre à la chiropratique – est la plus efficace. En outre, assez souvent, appliqué concurremment à d'autres thérapies, la manipulation vertébrale accentue l'efficacité globale du traitement et accélère la disparition des symptômes. »

« Les mouvements aux articulations que prodiguent les chiropraticiens augmentent la mobilité, diminuent la douleur, la tension et les spasmes musculaires associés à la blessure. Ces traitements accélèrent le retour du patient à ses activités habituelles, ce qui contribue aussi, selon les études, à sa guérison à long terme. »

Les traitements en chiropratique sont également appropriés pour remodeler les tissus, après les premiers traitements concentrés sur les symptômes immédiats et le retour du patient à des activités normales. Ce remodelage peut s'avérer la meilleure option thérapeutique si les douleurs ou les problèmes de la nuque persistent : « En somme, il nous faut diminuer le taux de chronicité des troubles associés à l'entorse cervicale, un aspect important compte tenu du fait que 20 à 25% des blessés gardent des séquelles à long terme. »

## Dossiers avec traitements de physiothérapie et en chiropratique en 2000 et 2001

Stade de la blessure	Année	Nombre avec traitements en chiropratique	Nombre avec traitements physiothérapie
I	2000	464	2924
	2001	624	4099
	<b>Total</b>	<b>1088</b>	<b>7023</b>
II	2000	586	3718
	2001	626	4645
	<b>Total</b>	<b>1212</b>	<b>8363</b>
III	2000	18	190
	2001	38	376
	<b>Total</b>	<b>56</b>	<b>566</b>
<b>Total</b>		<b>2356</b>	<b>15952</b>

Source: Société de l'assurance automobile du Québec

Ces conséquences à long terme peuvent prendre diverses formes. Assez souvent, elles se traduisent par des maux de tête chroniques. Des études ont démontré que 53 % des céphalées post-traumatiques sont attribuables à des blessures aux articulations dans la haute région de la nuque. « Or, ces douleurs peuvent assez souvent cesser grâce aux manipulations vertébrales, tel qu'en témoigne un rapport récent de l'Université de Duke à Durham\* ». ●

\*Behavioral and physical treatments for tension-type and cervicogenic headache. Duke University Evidence-based practice Center, Center for Clinical Health Policy Research, Durham, NC. McCrory et al.

## Classification québécoise des troubles associés à l'entorse cervicale (TAEC)

Stade	Présentation clinique
0	aucune plainte concernant le cou; aucun signe clinique;
I	douleur, raideur ou sensibilité du cou; aucun signe clinique;
II	plainte au niveau du cou & mobilité réduite et sensibilité à l'examen palpatoire;
III	plainte au niveau du cou & signe(s) clinique(s) neurologique(s);
IV	plainte au niveau du cou & fracture ou dislocation ou blessure de la moelle épinière.

Source : Monographie scientifique du groupe de travail québécois sur les troubles associés à l'entorse cervicale, Walter O. Spitzer, 1995.

L'Ordre des chiropraticiens du Québec coordonne actuellement un programme de recherche universitaire sur l'entorse cervicale. Des chercheurs de l'UQTR et de l'Université Laval ont composé des équipes multidisciplinaires faisant appel notamment à des biochimistes, des physiologistes et des biomécaniciens. Leurs travaux vont favoriser l'amélioration des traitements des accidentés de la route.



**Delarosbil Chaput**

Société Nominale  
Comptables Agréés / Chartered Accountants

Gilles Delarosbil c.a.  
Yves Chaput c.a., M.Fisc.

465, Victoria, bureau 110, Saint-Lambert (Québec) J4P 2J2  
Téléphone : (450) 465-2154 • Télécopieur : (450) 465-2158  
Courriels : gdelarosbil@delarosbilchaput.ca ychaput@delarosbilchaput.ca



**Un accident de la route...  
pas de réponse à votre problème?**

Communiquez avec l'Association des chiropraticiens du Québec afin d'être dirigé vers le chiropraticien le plus près de chez vous, ou consultez notre carnet d'adresses sur notre site Internet.

**Santé...  
la différence!**

1 866 292-4476  
(514) 355-0557

www.chiropratique.com





# La Fondation chiropratique du Québec entreprend sa levée de fonds annuelle

La Fondation chiropratique du Québec a entrepris le 1er avril 2002 sa levée de fonds annuelle. Elle a comme objectif de recueillir cette année une somme de 100 000 \$, par le biais d'un tirage, pour lequel cinq mille billets seront vendus dans les 350 cliniques chiropratiques participant à la campagne de levée de fonds partout au Québec. La Fondation recueille aussi les dons, qu'ils viennent des chiropraticiens eux-mêmes, des entreprises ou de la population en général.

**O**bjectif de la Fondation : favoriser le développement de la recherche en chiropratique. « Nous avons choisi de privilégier les projets de recherche en neurophysiologie et en épidémiologie clinique, explique le Dr Guy Beauchamp, président de la Fondation, afin que nos efforts soient complémentaires à ceux de nos collègues de l'Alberta, de la Fondation canadienne, qui travaillent surtout au niveau de la biomécanique. Ainsi, l'année dernière, nous avons versé quelque 100 000 \$ à la recherche au Québec. »

De concert avec Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), la Fondation chiropratique du Québec a remis une bourse

d'étude de trois ans au Dr Jean-Sébastien Blouin qui pourra ainsi compléter son post-doctorat à l'Université Laval, sous la direction du professeur Normand Teasdale, reconnu au niveau mondial pour ses recherches sur l'analyse du mouvement et l'ergonomie (GRAME). Le Dr. Martin Descarreaux a lui aussi reçu une bourse d'étude de la Fondation chiropratique du Québec pour compléter son PhD au sein de la même équipe.

Par ailleurs, Jean P. Boucher, PhD, FACS, professeur titulaire du département de kinanthropologie de l'Université du Québec à Montréal, publiera bientôt les résultats de ses recherches sur les effets de l'ajustement chiropratique au niveau du système nerveux central. Les résultats de cette étude seraient, semble-t-il, corroborés par ceux dévoilés récemment par le Dr. J. Donald Dishman, D.C., du New-York Chiropratic Institute, qui poursuivait de son côté une étude similaire, récemment publiée dans le JMPT.

L'objectif visé par ces recherches consiste à créer éventuellement un outil diagnostique servant à mesurer le changement sur les potentiels moteurs évoqués suite à l'ajustement chiropratique qui pourrait servir à tous les cliniciens en pratique privée.

D'autre part, la Fondation chiropratique du Québec, en collaboration avec l'Association des étudiants en chiropratique et la Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières ainsi que les quatre laboratoires reconnus par la Fondation chiropratique du



Dans l'ordre habituel, le Dr Richard Dussault, chiropraticien, D.C., trésorier de la FCQ, le Dr Jean-Pierre Poitras, chiropraticien, D.C., directeur du Comité de levée de fonds, le Dr Guy Beauchamp, chiropraticien, D.C., président de la FCQ et à l'avant, le Dr Normand Danis, chiropraticien, D.C., administrateur à la FCQ, assistent à la présentation de la campagne de levée de fonds à la compagnie d'assurances Michel Rhéaume et Associés, donateur émérite de la Fondation chiropratique du Québec.

Québec, veulent aussi encourager la relève en organisant un programme de formation pour la relève en recherche sous forme de stages qui auront lieu au cours des prochains mois. ●

**Objectif de la Fondation :  
favoriser le développement  
de la recherche en chiropratique.  
« Nous avons choisi de privilégier les  
projets de recherche en neurophysiologie  
et en épidémiologie clinique »**

— Dr Guy Beauchamp



FONDATION  
CHIROPRATIQUE  
DU QUÉBEC

**100 000 \$ POUR LA RECHERCHE  
EN CHIROPRATIQUE**

La Fondation chiropratique du Québec a pour mission de favoriser le développement de la recherche en Chiropratique

Ces recherches se font en milieu universitaire

Cette année plusieurs cliniques chiropratiques s'associent à un tirage du 1er avril au 4 juin 2002 au profit de la Fondation

**5 000 billets seront vendus !**

Vous pouvez acheter vos billets  
aux cliniques chiropratiques participantes  
ou poster votre don au  
**7950, boul. Métropolitain Est, Anjou (QC) H1K 1A1**

Tél. : (514) 352-0270

**STIKEMAN ELLIOTT**  
AVOCATS

**Un indispensable  
pour structurer vos affaires et  
pour régler vos questions juridiques  
dans un monde sans frontières.**

Financement  
Valeurs mobilières  
Fusions et acquisitions  
Fiscalité des sociétés  
Télécommunications et technologies de l'information  
Litige commercial  
Emploi et travail  
Transport et assurances  
Immobilier commercial  
Environnement  
Énergie  
Immigration  
Arbitrage et médiation

MONTREAL  
TORONTO  
OTTAWA  
CALGARY  
VANCOUVER  
NEW YORK  
LONDRES  
HONG KONG  
SYDNEY

*Le Canada et le monde*  
[www.stikeman.com](http://www.stikeman.com)



# Maux de dos : des pratiques à réviser

On a parlé de mal du siècle : 8 Canadiens sur 10 ont souffert ou souffriront au cours de leur vie de maux de dos. On évalue à entre 6 et 12 milliards \$ par année les coûts reliés au mal de dos au Canada. En 1998, la Commission de la santé et de la sécurité du Québec (CSST) établissait les coûts reliés à cette affection à 392 millions \$. Or, une étude de la profession chiropratique a évalué que la CSST pouvait économiser 120 millions \$ par année à ce chapitre en ayant recours aux soins chiropratiques.



pratiques. La pratique n'a tout simplement pas rejoint l'évolution des connaissances scientifiques dans le domaine. »

C'est d'autant plus regrettable que l'on remarque « une tendance à l'augmentation des coûts et de la durée d'indemnisation, 7 % des cas évoluant vers la chronicité, souligne-t-il. Le pourcentage d'accidentés qui retournent au travail après six mois d'indemnisation pour une lombalgie est de moins de 50 % ; après un an, il est d'environ 25 %. C'est dans les trois premiers mois que l'on a les meilleures chances de guérison », explique le Dr Hains.

De nombreuses études ont fait valoir le bien-fondé d'une intervention chiropratique dans pareils cas. « En 1987, le rapport Spitzer, mandaté par la CSST, mettait en lumière l'absence de connaissances et de consensus quant au traitement des lésions professionnelles au dos », explique le Dr Hains. En 1994 aux États-Unis, l'Agency for Health Care Policy Research publiait un guide de pratique dont les conclusions ont été reprises en 1996 par le Royal College of General Practitioners britannique et, en 2000, par un groupe français, le Groupe de travail international de Paris sur la lombalgie. Des rapports semblables ont été publiés au

Danemark et en Nouvelle-Zélande ; tous concluaient aux bienfaits de la manipulation dorsale dans pareils cas, la spécialité des chiropraticiens.

« On ne le dira jamais assez : le Québec est le seul endroit en Amérique du Nord où l'accidenté du travail n'a pas directement accès au chiropraticien, reprend le chercheur. Pour l'instant, ces soins doivent être prescrits par les médecins traitants qui, trop souvent encore, n'ont pas recours aux soins chiropratiques. » Dans les cas plus graves, le médecin en référerait à l'orthopédiste ou au physiatre, des spécialités difficiles d'accès, les délais pour obtenir un rendez-vous se comptant souvent en termes de mois et non pas de semaines.

L'Ordre des chiropraticiens a bien proposé un projet pilote pour démontrer le bien-fondé de la chiropratique dans de tels cas mais, avec tous les changements qu'a connus le Ministère au cours des dernières années, il est resté lettre morte. Changer la loi, alors ? Pas si simple, comme nous l'explique le Dr Hains. La chiropratique a été reconnue au Québec en 1973. Or la Loi sur la santé et la sécurité du travail, qui constituait la CSST en 1979, s'appuyait sur une loi antérieure, la Loi sur l'assurance maladie, qui ne reconnaissait que le dentiste, l'optométriste, le pharmacien et le médecin. « Maintenant que l'on forme des chiropraticiens au Québec, ne serait-il pas temps de mettre la loi à jour ? », se demande à juste titre le docteur. ●

**S**elon le Dr François Hains, chiropraticien en pratique privée et chercheur, les soins chiropratiques seraient nettement sous-utilisés, ce qui pénalise indûment travailleurs et employeurs : « En 2000, 52 millions \$ étaient déboursés par la CSST à des soins de physiothérapie, en grande partie des cas d'entorses lombaires, la blessure la plus fréquente et la plus coûteuse pour la Commission ; en comparaison, on ne versait que 1,2 million \$ à des soins chiro-

# 50% sur TOUS nos matelas et sommiers de la Collection Brault & Martineau!

**DE RABAIS<sup>+</sup>**  
SUR PRÉSENTATION DU COUPON

- Conçus suivant les besoins des consommateurs
- Recommandés par l'Association des Chiropraticiens du Québec



### Fontainebleau

Matelas ferme avec dessus à coussinet et supports latéraux doubles, recouvert d'un tissu multiplié sur 3 couches de mousse de haute densité. Sommier disponible. 12 ans de garantie ferme. Livraison et ramassage gratuits.

Matelas 2 places/510 ressorts 529\$ rég. : 1059\$  
Matelas 1 place/360 ressorts 16,63\$ pour 24 mois ou 399\$ rég. : 799\$  
Matelas grand lit/608 ressorts 24,96\$ pour 24 mois ou 599\$ rég. : 1199\$  
Matelas très grand lit/768 ressorts 35,38\$ pour 24 mois ou 849\$ rég. : 1699\$

Matelas 2 places  
**2204\$ PAR MOIS**



Matelas 2 places  
**3621\$ PAR MOIS**

**Plus!**  
**24 VERSEMENTS ÉGAUX**  
sans frais, sans intérêt!  
**ou Payez en AVRIL 2003**

Aucun dépôt, paiement, ni intérêt \*\*  
Sans frais d'administration, sans engagement  
LIVRAISON GRATUITE DANS UN RAYON DE 200 KM

### Versailles

Matelas ferme avec dessus à coussinet, support central et cadre de renfort en acier trempé encadré de mousse haute compression, recouvert d'un tissu damassé multiplié sur 3 couches de mousse de haute densité. Sommier disponible. 15 ans de garantie ferme. Livraison et ramassage gratuits.

Matelas 2 places/660 ressorts ensachés 869\$ rég. : 1739\$  
Matelas 1 place/474 ressorts ensachés 28,29\$ pour 24 mois ou 679\$ rég. : 1359\$  
Matelas grand lit/805 ressorts ensachés 41,63\$ pour 24 mois ou 999\$ rég. : 1999\$  
Matelas très grand lit/1016 ressorts ensachés 58,29\$ pour 24 mois ou 1399\$ rég. : 2799\$

- LASALLE**  
7272, boul. Newman  
(près du Carrefour Angrignon)  
Tél. : (514) 364-6110
- KIRKLAND**  
3150, boul. St-Charles  
(sur le 50, Transcanadienne)  
Tél. : (514) 697-9228
- ST-HUBERT**  
1351, boul. Des Promenades  
(près des Promenades St-Irène)  
Tél. : (450) 676-1911
- BROSSARD**  
8220, boul. Taschereau  
(coin Palladium)  
Tél. : (450) 465-5544
- ST-LÉONARD**  
6700, Jean-Talon Est  
(près des Galeries d'Anjou)  
Tél. : (514) 254-9455
- REPENTIGNY**  
145, De LaFayette  
(près du boul. Briën)  
Tél. : (450) 470-0815
- LAVAL**  
500, boul. Le Corbusier  
(coin boul. de la Concorde)  
Tél. : (450) 682-2516
- ST-THÉRÈSE**  
125, boul. Desjardins Est  
(coin Curé Labelle)  
Tél. : (450) 430-0555
- ROCK FOREST**  
4275, boul. Bourque  
(coin Grégoire)  
Tél. : (819) 562-4242  
1 800 267-4240
- GATINEAU**  
500, boul. De la Gappe  
(face aux Promenades de l'Outouais)  
Tél. : (819) 561-5007  
1 877 755-2555

**BRAULT & MARTINEAU**  
PROCEDEZ-VOUS LA CARTE DE CRÉDIT  
BRAULT & MARTINEAU  
Pour un réveil sans pareil!

**50% DE RABAIS BRAULT & MARTINEAU**  
SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON

Nom du client \_\_\_\_\_  
N° de facture \_\_\_\_\_

\*Applicable à l'achat d'un matelas «Collection Brault & Martineau» à prix régulier. Un coupon par famille. Valable sur les achats effectués en magasin avant le 30 avril 2002. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre promotion.



Prix en vigueur jusqu'au mardi 30 avril 2002. Quantité limitée sur certains articles. \*Achat minimum requis de 299\$. Ne payez que les taxes de vente. Sujet à l'approbation du crédit. Aucun dépôt, paiement ni intérêt si payé en entier en avril 2003. Détails en magasin. Valable pour les produits en inventaire seulement. Non valable aux C.D.L. \*\*Achat minimum requis de 299\$. Ne payez que les taxes de vente. Sujet à l'approbation du crédit. Le montant de votre achat sera réparti en 24 versements égaux, sans frais, ni intérêt débutant le mois suivant votre achat. Détails en magasin. Valable pour les produits en inventaire seulement. Non valable aux C.D.L.

**HEURES D'OUVERTURE**  
Lun.-Mer.-Ven. 10h30 à 11h  
Jeu.-Vendredi 10h30 à 21h  
Samedi 9h à 17h  
Dimanche 11h à 17h

## Développement de la recherche, formation continue La chiropratique à l'UQTR : le seul programme du genre dans la francophonie

On ne compte que deux établissements d'enseignement de la chiropratique au Canada : le Canadian Memorial Chiropractic College (CMCC) à Toronto, ouvert en 1945 et l'Université du Québec à Trois-Rivières, qui accueillait ses premiers étudiants en septembre 1993.

« Les étudiants qui se dirigeaient vers le domaine devaient étudier à Toronto ou encore aux États-Unis », se rappelle le Dr André-Marie Gonthier, directeur du programme de chiropratique de l'UQTR. Le Dr Gonthier a travaillé au dossier de la formation universitaire à l'Ordre des chiropraticiens depuis la fin des années 1980. Toute une victoire si l'on songe que le programme de l'UQTR est le seul du genre dans la francophonie...

Ce programme comprend 245 crédits et s'étale sur cinq ans. Le programme n'accepte que 45 étudiants par année mais reçoit quelque 200 à 300 candidatures, les 2/3 des finissants de niveau collégial. Ce contingentement tient compte des ressources de l'UQTR mais aussi du marché, le Québec comptant de 30 à 50 nouveaux chiropraticiens par année avant que le programme ne débute à Trois-Rivières. Les diplômés se dirigent pour la plupart vers la pratique privée, quoique de plus en plus d'ouvertures se créent en recherche et en enseignement.

Inauguré au coût de 5,9 millions \$ en 1995, l'année du centenaire de la profession, le Pavillon de la chiropratique comprend une clinique

**Certains groupes à l'UQTR s'intéressent, par exemple, aux marqueurs biomoléculaires qui contribueraient à expliquer les résultats obtenus par l'ajustement chiropratique et ainsi à en raffiner encore l'application; d'autres se penchent sur le reflux gastro-intestinal et la contribution que la chiropratique pourrait apporter à son traitement.**



que qui permet aux étudiants de mettre leurs connaissances en pratique. Fait inusité, ce sont les étudiants qui doivent recruter leurs patients, en faisant de la sensibilisation auprès du grand public et des entreprises de la région, tout comme ils auront à le faire en pratique

privée. La clinique a d'ailleurs signé des ententes avec certains organismes sportifs, dont notamment le programme sport-études de l'Académie des Estacades, à Cap-de-la-Madeleine.

« On doit compter une bonne dizaine d'années avant qu'un programme de cette envergure soit bien implanté », explique le Dr Gonthier. Maintenant que cette première étape est à toutes fins pratiques franchie, le programme travaille au développement de la recherche et la formation continue. « Les chiropraticiens sont tenus de suivre 12 heures de formation par année. Nous travaillons ce dossier avec l'Ordre et comptons exploiter toutes les ressources que nous offre le réseau télématique de l'Université du Québec pour les téléconférences, l'enseignement par l'Internet et aussi la téléconsultation, qui se fait déjà mais que

nous voulons développer », poursuit le directeur.

La recherche s'annonce aussi fort intéressante. « Il y a deux grands axes de recherche dans le domaine, la biomécanique et la neurophysiologie. Sans délaisser la biomécanique, nous regardons aussi du côté de la neurophysiologie », note le docteur. Certains groupes à l'UQTR s'intéressent, par exemple, aux marqueurs biomoléculaires qui contribueraient à expliquer les résultats obtenus par l'ajustement chiropratique et ainsi à en raffiner encore l'application; d'autres se penchent sur le reflux gastro-intestinal et la contribution que la chiropratique pourrait apporter à son traitement.

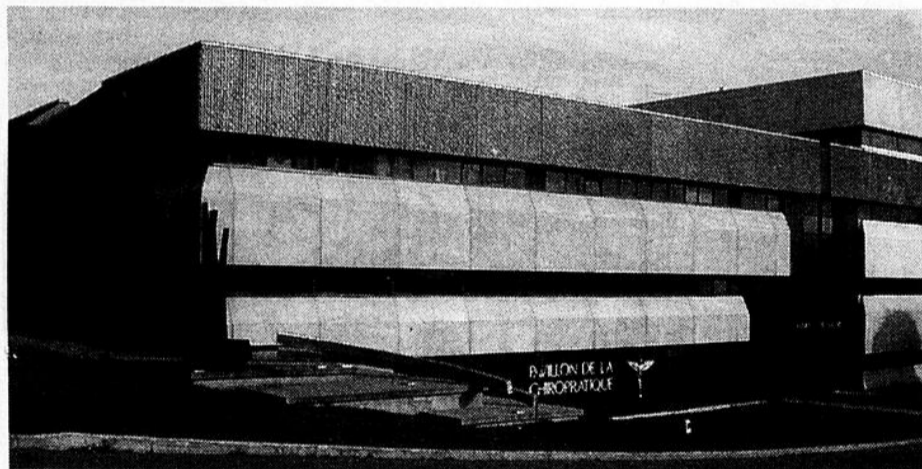
« On est très loin des considérations strictement musculo-squelettiques. On a aussi remarqué que les patients suivis en chiropratique affichaient une meilleure résistance immunitaire et n'ont pas aussi souvent recours au système de santé. Ce serait très intéressant de pouvoir pousser plus avant de ce côté », fait valoir le directeur.

Le Département mettra aussi en place certaines spécialités, les finissants désirant poursuivre leurs études en radiologie, par exemple, devant toujours s'exiler pour quelques années, ce qui freine le développement de la profession, étant donné les coûts importants qu'une telle formation entraîne. Il y a aussi les volets orthopédie, pédiatrie (des traitements chiropratiques ont été développés dans les cas d'otites et d'asthme) et sports.

### Il y a deux grands axes de recherche dans le domaine, la biomécanique et la neurophysiologie.

« Pour le moment, nous croissons de l'intérieur, en récupérant ici et là l'espace dont nous avons besoin. Nous commençons cependant à être un peu à l'étroit et nous devons commencer à songer à l'expansion. »

Le Dr Gonthier ne cache pas un autre projet qui lui tient à cœur : hausser le nombre d'étudiants admis afin d'accueillir des étudiants de la francophonie. « Cela permettrait d'aider au développement de la profession en Europe, en France, en Belgique et en Suisse, notamment », conclut-il. ●



### Votre handicap vous handicape?

Jouez en tigre en consultant votre chiropraticien, il vous sera beaucoup plus efficace que de meilleurs bâtons.

D'ailleurs l'Association des chiropraticiens du Québec est l'un des principaux commanditaires de l'Association des golfeurs professionnels du Québec.



### Santé... la différence!

1 866 292-4476  
(514) 355-0557

[www.chiropratique.com](http://www.chiropratique.com)

